

TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE : SAINT CLAUDE 39200

NOM et PRENOM : MOUTENET Raymond
NE(E) LE : 11/12/36
LIEU DE NAISSANCE : ANDELOT EN MONTAGNE 39110
PROFESSION : Maneuvre



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
MARECHAL DES LOGIS	61em / R A	PORT GUESDON	24/11/58	Embuscade	CHAMPAGNOLE



Avis de décès

Bletterans : M. et Mme Moutenet, leur fils Bernard et leur famille ont la douleur de vous faire part du retour du corps du

**Maréchal des logis
Raymond MOUTENET**

tombé en Algérie, le 24 novembre 1958. Les obsèques auront lieu à 15 heures, lundi 29 décembre, à Champagnole (Jura). Réunion à la minoterie Bochy, à Champagnole, où le corps sera déposé depuis 11 h. 30.

Bletterans - Nance. — M. et Mme
Moutenet, leur fils et toute la famille
ont la douleur de vous faire part
de la mort de leur fils, le

Maréchal des Logis
Raymond MOUTENET

Mort pour la France
en Algérie le 24 novembre 1958

Ses obsèques auront lieu à Cham-
pagnole le 29 décembre à 15 heures.

Réunion au moulin Bochy à Cham-
pagnole, où le corps sera déposé
vers 11 h. 45.

De la Préfecture :

MOUTENET, Raymond décédé des suites de ses blessures en opérations
le 24 Novembre 1958.

Prévenir: MOUTENET, Marcel Père.

MOUTENET, Raymond appartenait au I/61 R.A.

Classe: 56/2 C.

confirmation sera donnée au Maire de la Commune de NANCE par la
Préfecture.

Les obsèques du maréchal des logis Raymond Moutenet

Le 24 novembre 1958 parvenait la nouvelle du décès en Algérie de Raymond Moutenet, domicilié précédemment à Saint-Claude avec ses parents, lesquels se sont retirés momentanément à Nance, près de Bletterans.

Raymond Moutenet est le neveu de MM. Marcel et Gaston Bochy et de Mme Pierre Thevenin. Il était né à Andelot-en-Montagne où ses parents avaient, pendant plusieurs années, tenu un commerce de boulangerie.

Raymond Moutenet devait être libéré de ses obligations militaires le 1^{er} mars prochain. Le lendemain de sa blessure mortelle, il devait être envoyé au repos et ne plus retourner dans la zone opérationnelle. Mais la fatalité s'est abattue sur ce jeune garçon bien connu dans les milieux sportifs sanclaudiens.

C'est aujourd'hui lundi que le corps du maréchal des logis Raymond Moutenet sera rendu à sa famille. Le corps du défunt arrivera par le fourgon de la Direction interdépartementale des Anciens combattants et victimes de la guerre de Dijon, à 11 h. 45. Il sera accueilli par la municipalité, la gendarmerie, la police municipale, la clique de l'Harmonie municipale de Champagnole, la compagnie de sapeurs-pompiers.

La dépouille mortelle de Raymond Moutenet sera alors immédiatement transférée au domicile de M. Gaston Bochy, minoterie, chemin de la Brasserie, où les visites seront admises.

La cérémonie d'inhumation se déroulera l'après-midi.

Les délégations des sociétés locales : Harmonie municipale, Compagnie de sapeurs-pompiers, Anciens combattants, Mutilés de guerre, Médailleés militaires, Anciens prison-

niers de guerre, Résistants, se rassembleront à 14 h. 45 devant le domicile mortuaire.

Les enfants des écoles sont également invités à participer très nombreux à cette cérémonie et les maîtres ou maîtresses qui se trouvent actuellement à Champagnole, en cette période vacances, sont sollicités pour en assurer l'encadrement dans toute la mesure du possible.

L'ordre du cortège sera celui adopté pour les inhumations précédentes. La cérémonie religieuse se déroulera à l'intérieur de l'église et non pas sur la promenade des écoles en raison du mauvais temps.

Après ce service, le cortège se rendra directement au cimetière par la rue Pasteur et la rue de l'Egalité, pour l'inhumation dans le caveau de la famille Bochy.

AUTOUR

A BELFORT

Des perceuses opèrent dans et emportent pour

Belfort, 28 décembre.

En trois mois, sept vols ont été perpétrés dans la cité des Lions : un coffre-fort enlevé d'une pharmacie ; un garage ; un avoué (et

En présence de M. Louis Jaillon, député du Jura, et de nombreuses personnalités

Les obsèques de Raymond Moutenet tué en Algérie, se sont déroulées au milieu d'une grande foule

Le 24 novembre 1958, Raymond Moutenet, de la classe 1956, maréchal des logis au 161^e régiment d'artillerie, tombait dans une embuscade, à 17 kilomètres de Pont-Guesdon (Algérie). Transporté aussitôt par hélicoptère à l'hôpital du camp, il décédait au cours du trajet.

Un mois plus tard, le corps de cet infortuné garçon, tombé deux mois à peine avant sa libération, était rendu à sa famille. La dépouille mortelle de Raymond Moutenet est, en effet, arrivée lundi, à 11 h. 45, place du 3-Septembre, où l'attendaient M. André Socié, conseiller général et maire de Champagnole; M. Marcel Moutenet et les membres de sa famille; M. Maurice Contat, président de l'harmonie municipale; la clique; la compagnie des sapeurs-pompiers; la gendarmerie et la police municipale.

Le cercueil était aussitôt transporté au domicile de M. Gaston Bochy, et les visites se succédèrent alors sans interruption, jusqu'à 15 h.

Raymond Moutenet était né à Andelot-en-Montagne, où ses parents tenaient un commerce de boucherie, avant de se rendre à Saint-Claude. Il était membre du Football-Club Sanclaudien et la foule innombrable, venue de Saint-Claude, prouve bien l'estime qu'on lui portait dans le haut Jura.

Les personnalités

A 15 heures, toutes les personnalités se rassemblaient autour du

fourgon mortuaire. Nous remarquons notamment, la présence de M. Corbillé, secrétaire général de la préfecture, remplaçant le préfet du Jura; M. Louis Jaillon, député du Jura, conseiller général, maire de Saint-Claude; M. André Socié, conseiller général et maire de Champagnole; le commandant Dangel, du 1^{er} R. T. M. et de la subdivision militaire de Lons-le-Saunier; MM.

coptère, mais il devait décéder, un quart d'heure plus tard, avant son arrivée à l'hôpital. Et le commandant Dangel termina son allocution en donnant lecture de la citation lui octroyant la médaille militaire.

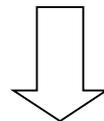
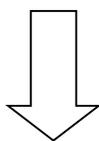
M. Fernand Meunier, président de la section de rugby du F. C. Saint-Claude, prit ensuite la parole: « Raymond, dit-il, était l'un des meilleurs éléments et le plus sérieux espoir de notre club sportif. Dévoué et toujours prêt à servir, il jouissait de l'estime de tous ses camarades. C'était un sportif complet. Après un court passage à la section cycliste, puis au Moto-Club de Saint-Claude, il devenait membre de la section de rugby où il voulait suivre les traces de ses deux oncles: Léon et André Bochy, eux-mêmes prématurément disparus ». Et M. Meunier termina en adressant ses condoléances et celles de tout le club sportif sanclaudien à la famille Moutenet.



Raymond MOUTENET

Paul Gretin et Christian Ralley, adjoints au maire de Champagnole; MM. Marcel Mégard, adjoint au maire de Lons-le-Saunier; M. Fernand Meunier, président de la section de rugby du F. C. de Saint-Claude; M. Jean Lamy, maire d'Andelot-en-Montagne; l'adjudant-chef Dubois, commandant provisoirement la compagnie de gendarmerie de Poligny; l'adjudant-chef Dubois,

M. André Socié, conseiller général et maire de Champagnole, apporta ensuite les condoléances de la ville, du canton et des associations d'anciens combattants de Champagnole. M. Socié déclara que Raymond Moutenet, bien que n'habitant pas Champagnole, avait, il y a quelques mois, exprimé sa volonté, en cas de disparition, d'être inhumé dans le caveau familial à Champagnole. Le maire s'associa ensuite très étroitement aux paroles d'immenses regret et d'affectueuse sympathie prononcées par le commandant Dangel et M. Meunier, puis il rappela les deuils successifs de la famille Bochy, et termina enfin qu'il n'y a



la compagnie de gendarmerie de Poligny ; l'adjudant-chef Dubois, commandant la brigade de gendarmerie de Champagnole ; toute la section de rugby de Saint-Claude, groupée autour de MM. Dard et Pagès ; l'harmonie municipale de Champagnole ; la compagnie de sapeurs-pompiers ; d'importantes délégations des associations d'anciens combattants, mutilés et victimes de la guerre, médaillés militaires, anciens prisonniers de guerre et résistants ; de la section de rugby de Champagnole, et toute une foule recueillie, venue de Champagnole, Saint-Claude, Andelot-en-Montagne, et de toutes les villes du département.

Le fourgon mortuaire, disparaissant sous les fleurs, était précédé de l'harmonie municipale, sous la conduite du chef André Van Hamme, et était encadré par une haie d'honneur formée par le piquet militaire du 1^{er} R. T. M. de Lons-le-Saunier, et la compagnie de sapeurs-pompiers de Champagnole.

Lentement, le cortège gagna l'église où un service religieux fut célébré par le chanoine Lamy, curé de Champagnole. Après quoi, le cortège gagna le cimetière communal.

Les discours

Devant le cercueil, drapé de tricolore, quatre discours furent prononcés.

Ce fut tout d'abord le commandant Dangel, du 1^{er} R. T. M. de Lons-le-Saunier, qui donna lecture d'une lettre écrite par le commandant Nicod, chef du maréchal des logis, Raymond Moutenet : « Ce vibrant témoignage, dit-il en particulier, sera pour vous un sujet de fierté. Raymond, bien que grièvement blessé avait pris la place d'un mitrailleur et sa conduite héroïque lui a valu l'attribution de la médaille militaire et de la croix de la valeur militaire. Il restera pour tous ses compagnons un exemple impérissable. »

Le commandant Dangel donna ensuite lecture d'un rapport relatant la mort de ce militaire : « Raymond Moutenet avait pris la place d'un camarade dans un détachement devant assurer le libre passage d'un convoi se dirigeant sur Tizi-Ouzou, à 17 km. de Port-Guesdon. La voiture de tête fut prise à partie par un fort groupe de rebelles. Tous les occupants furent blessés, mais Raymond Moutenet sauta sur la mitrailleuse et fit feu sur les hors-la-loi. Il fut alors blessé une deuxième fois par une balle qui lui traversa le cou. A 8 heures 15, le 24 novembre, il était placé dans un héli-

M. Meunier, puis il rappela les deuils successifs de la famille Bochy et souligna enfin qu'il n'y a que très peu de familles qui peuvent se prévaloir d'autant de marques de patriotisme, alors qu'au début de la dernière guerre, la famille Bochy aurait très bien pu faire état de sa nationalité helvétique.

Il devait appartenir à M. Louis Jaillon, député du Jura, d'apporter à la famille Moutenet la sympathie de toute la population sanclaudienne. M. Jaillon déclara notamment : « Tous les camarades que Raymond comptait au sein du F. C. St-Claude se sont unis spontanément pour se grouper, une dernière fois, autour de sa dépouille. Mon cher Raymond, moi qui te connaissais si bien, je ne suis pas étonné que tu sois allé à la bataille et au sacrifice suprême avec une telle détermination ». Et M. Jaillon parla ensuite de l'œuvre magnifique de la France en Afrique du Nord et constata qu'aujourd'hui naît l'espoir de voir enfin le calme revenir, grâce à la modernisation de cette contrée française.

M. Jaillon termina son allocution en invitant tous les Jurassiens à s'unir pour l'unité de notre beau pays.

Les milliers de personnes présentes se recueillirent alors, une dernière fois, devant la dépouille du maréchal des logis Raymond Moutenet, trop tôt enlevé à l'affection des siens.

Raymond MOUTENET

Né le 11 décembre 193 à ANDELLOT EN MONTAGNE

Mort le 4 décembre 1958 à PORT GUESDON (Algérie)



Il était né en 193 à Andelot, où ses parents étaient bouchers. Il passa, pour les mêmes raisons, son enfance à Saint-Claude où il pratiqua brillamment le rugby, le cyclisme. Mais ses attaches, notamment sa mère, née Bochy, restaient profondément champagnolaises. En décembre 1958, alors que son époque d'incorporation touchait à sa fin, le maréchal des logis Raymond MOUTENET était affecté au 161^{ème} Régiment antiaérienne.

Le 4, son unité fut chargée d'assurer le libre passage pour un convoi se dirigeant sur Tizi Ouzou. Il avait pris la place, dans le blindé de tête, un de ces « cercueil roulant » chenillé, mais hélas découvert, qu'on désignait sous le nom de « Half-track ». A 17 kms de Port Guesdon, au passage d'un petit col, la voiture fut prise sous le feu de tireurs embusqués sur les hauteurs. Tous les occupants furent plus ou moins touchés. En tous cas, le mitrailleur, mis hors de combat, n'était plus à même de répliquer. Raymond MOUTENET sauta sur cette mitrailleuse, répliqua aux assaillants, mais devint par la même, leur cible privilégiée. Une balle lui traversa le cou. Evacué par hélicoptère, il décéda avant son arrivée à l'hôpital.



3-8-41-CA
N° 13

Montenet

Raymond Fernand
Auguste

11 Décembre 1936

Le onze Décembre mil neuf cent trente six, à vingt heures, est né Raymond Fernand Auguste, du sexe masculin, de Marcel Marius Montenet, le vingt quatre Décembre mil neuf cent sept, à Taité (H^{te} Saône), boucher, et de Yvonne Marie Bochy, née le quatorze février mil neuf cent dix sept, à Bonne sur Menage (H^{te} Saône), sans profession, son épouse, les deux domiciliés à Andelot-en-Montagne. Dressé le douze Décembre mil neuf cent trente six, à quatorze heures, sur déclaration faite par le père de l'enfant, ci-dessus désigné, qui, lecture faite, a signé avec nous, Narcisse Gallet, maire, Officier de l'Etat civil de la commune d'Andelot-en-Montagne.

écrite à
POST GREY DON.
Département de grande
Famille (Alger) le
Mise à quatre heures
de nuit. neuf cent
Cinquante-huit.
Le Maire
Paulan

Gallet

Cocterec

COPIE CERTIFIEE CONFORME
AU REGISTRE D'ETAT-CIVIL

Andelot en Jure le 12-03-36



P. le Maire *Gallet*

EXTRAIT

du DÉCRET en date du 28 AVRIL 1959

publié au J. O. du 10 MAI 1959

portant concessions de la Médaille Militaire

- Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont les noms suivent :

A TITRE POSTHUME
REGULARISATIONS

.....
ROUSENET Raymond, Fernand, Auguste - Maréchal-des-Logis - I/61ème Régiment d'Artillerie Antiaérienne - Mle 56/390/OI127 -

"Jeune sous-Officier, en Grande Kabylie depuis janvier 1958, a participé à toutes les sorties de son Unité, comme infirmier faisant toujours preuve d'un courage et d'un sang-froid remarquables. S'est particulièrement distingué le 24 novembre 1958, au lieu-dit "LA MLETA" (Commune de PORT GUEYDON). Alors qu'il venait d'être blessé à bord d'un scout-car de tête d'un convoi opérationnel attaqué par les rebelles, n'a pas hésité à prendre la place d'un mitrailleur mis hors de combat. A été mortellement atteint en ripostant au feu de l'adversaire."

.....
CES CONCESSIONS COMPORTENT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE AVEC PALME.

Par le Président de la République
Le Premier Ministre,
signé : M. DEBRE

signé : CH. de GAULLE

Le Ministre des Armées,
signé : P. GUILLAUMAT.

POUR AMPLIATION
L'Administrateur civil
de 1ère classe SOMMAIRE
Chef du Bureau des Décorations
P.O. Le Commandant DEVILLER,

Deviller



TÉL. 37

Champagnole, le 8 Janvier 1959

Monsieur André SOCIE
CONSEILLER GENERAL DU JURA
MAIRE DE CHAMPAGNOLE

à Madame et Monsieur MOUTENET
chez Monsieur Gaston BOCHY
LE MOULIN
CHAMPAGNOLE

AS/mm

Chère Madame et Cher Monsieur,

J'ai été très sensible à votre carte de remerciements. Toutefois, les marques de sympathie qui vous ont été manifestées à l'occasion de votre deuil si cruel étaient parfaitement légitimes ; elles soulignaient le désir unanime d'atténuer, dans toute la mesure du possible, votre immense peine et de vous témoigner concrètement toute l'estime qui vous entoure.

Je veux espérer que peu à peu la vie reprend pour vous un cours normal et moins pénible et vous prie d'agréer, Chère Madame et Cher Monsieur, l'assurance renouvelée de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

LE CONSEILLER GENERAL - MAIRE,

André SOCIE

MINISTERE DES ARMEES (TERRE)
DIRECTION DES PERSONNELS CIVILS

Bureau de l'Etat Civil
et des Archives Administratives

N° 3 9 3 PC-7/EC

PARIS, le 18 FEV. 1959

LE MINISTRE DES ARMEES (TERRE)

VU l'Ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution de la mention " MORT POUR LA FRANCE ",

VU l'article L-488 du Code des Pensions Militaires d'invalidité, complété par l'article 21 de la Loi du 3 avril 1955,

VU la Loi n° 55-1074 du 6 août 1955,

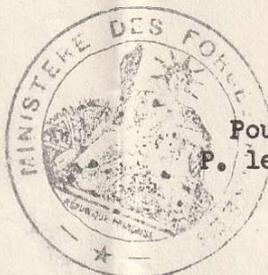
DECIDE

Que le Maréchal-des-Logis M O U T E N E T Raymond, Fernand, Auguste, du 61ème Régiment d'Artillerie Antiaérienne, né le 11 décembre 1936 à ANDELOT-en-MONTAGNE (Jura), décédé le 24 novembre 1958 des suites de blessures reçues dans une embuscade au cours de mesures prises pour le maintien de l'ordre en Algérie,

est " MORT POUR LA FRANCE "

Destinataire :

Monsieur MOUTENET Marcel
15, avenue de Belfort,
SAINT-CLAUDE (Jura)



Pour le Ministre et par délégation
P. le Directeur des Personnels Civils
Le Sous-Directeur,
Signé : TREILLET
Copie conforme à l'original
Le Chef du Bureau :

Treillet

JB

MINISTÈRE DES ARMÉES

(Terre)

Direction des Personnels Civils

Bureau de l'État-Civil
et des Archives Administratives

N° 321543 PC.7/EC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, le

12 MAR 1959

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, copie de la décision attribuant la mention "MORT POUR LA FRANCE" au Maréchal-des-Logis M O U T E N E T Raymond, Fernand, Auguste, du 61ème Régiment d'Artillerie Antiaérienne, décédé le 24 novembre 1958 en Algérie.

Des instructions sont données à Monsieur le Maire de SAINT-CLAUDE (Jura), en vue de l'inscription de cette mention en marge de l'acte de décès.

Veillez agréer, Monsieur, avec l'expression renouvelée de mes condoléances, l'assurance de ma considération distinguée.

P. LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
P. LE DIRECTEUR DES PERSONNELS CIVILS
Le Sous-Directeur,
Le Chef du Bureau de l'État-Civil
et des Archives Administratives,

P. Le
Gourley

Monsieur MOUTENET Marcel
15, avenue de Belfort
SAINT-CLAUDE (Jura)

Mr Courtet Michel

2, allée de Mineur

69360 TERNAY

Tél. :0607993513

GAJE 39 JURA

Pour le devoir de mémoire

Ternay le 18.02.2022

Cette lettre est en mémoire de Raymond MOUTENET, de Saint Claude (Jura) mort au combat en Algérie grande Kabylie à l'âge de 22 ans. Je vais avoir 86 ans, né à Sainte-Colombe, petit village à côté de Pontarlier (Doubs). Ancien appelé du contingent au 1/61 RA à Belfort le 4 janvier 1957. Après quatre mois de classe, j'ai été dirigé sur l'Algérie Grande Kabylie, début mai 1957. Petit bataillon qui avait été transformé en bataillon de marche. Mon camp s'appelait le « choc », composé de deux sections. Nous escortions les convois opérationnels et de ravitaillement, nous allions en opération en patrouille et monter la garde. Tout cela 24h sur 24 et 365 jours sur 365 jours sans jamais un jour de repos. C'était très dur et très dangereux à cause des embuscades. J'ai été longtemps tireur au FM 24/29, et ensuite mitrailleur 12/7 sur un blindé américain « scout Car » véritable cercueil ambulante, nous n'étions protégés qu'à hauteur du bassin. J'avais 23 mois de service, dont 19 en Algérie, quand ce matin du 24. 11. 1958, nous devons escorter un convoi de ravitaillement sur Tizi Ouzou. Il devait y avoir dans ce convoi la classe 56 1/C. Une quarantaine d'hommes sans arme qui était libérable. C'était très tôt le matin. Alors que les hommes allaient monter dans les camions, notre chef qui commande notre camp, l'adjudant-chef GAETER, ancien d'Indochine, qui sera tué dans une embuscade un mois après. Il reçoit un ordre du PC, qu'il fallait de suite escorter une section opérationnelle, qui devait se mettre en position dans le col des AGRIBS, pour la protection du convoi. Mon chef de bord le MDL Michel BERTHOLLE reçoit l'ordre d'escorter cette section, et en étant chef de convoi. Avec notre blindé, nous roulons en tête suivi des camions vides pour prendre une section opérationnelle au camp de Berger Vachon. La section était au bord de la route. Les gars montent dans les camions, l'infirmier de la section Raymond MOUTENET nous voyant dit : « la classe je monte vers vous » ce qu'il n'aurait jamais dû faire. Puis nous partons, il faisait encore très sombre, c'est pourquoi le chauffeur avait laissé ouvert le volet qui protège le pare-brise. Ma 12/7 approvisionnée, toujours sur le qui-vive. Alors que nous arrivions dans les contreforts du col, que nous allions nous arrêter pour déposer la section, faire demi-tour pour revenir chercher le convoi. Un feu intense s'est abattu sur nous. C'était l'embuscade. Immédiatement, je rafale. Puis ma 12/7 s'enraye. Je tire sur la culasse et je vois que la bande de balles n'avance pas. Avec mes deux mains, je tire dessus pour la faire avancer. Tout cela sous la mitraille des fells. A cet instant, je vois que j'avais reçu une balle dans la main gauche. Au même moment, je reçois une balle dans la joue gauche et l'oreille. Puis je reprends le tire, j'ai toujours été un gars qui n'avait peur de rien. Sans doute à cause de ma jeunesse de merde. Aussi, un mitrailleur c'est fait pour protéger ses copains. Pas très longtemps après je m'écroule. Il me semblait que j'étais littéralement coupé en deux. Je suis tombé dans le coma. J'ai vu la mort, mes parents que je ne reverrais plus. Puis je pense à cause du bruit de la bataille, je suis

revenu à moi comme on dit. Là je vois mon chef de bord qui ne bougeait plus. J'apprendrai plus tard, qu'il avait reçu entre autres, une balle dans la colonne vertébrale il était paralysé. Derrière moi, à 30 cm de ma tête, l'infirmier de la section, Raymond MOUTENET qui avait reçu une rafale dans la gorge. Il gémissait. Le mitrailleur à la 30, un super copain qui avait toujours été chauffeur, et qu'on venait de balancer mitrailleur. Il était complètement tétanisé par la peur. Il était enfoui sous sa mitrailleuse à l'abri derrière le blindage, il était criblé d'éclats de grenade. Notre blindé était à 4 m d'un poste de combat des fells. Ces derniers avaient lancé une grenade à l'intérieur du blindé, notre chien qui était au fond, avait été tué par les éclats. Le radio 300, toujours assis au fond du blindé, tout en restant à l'abri derrière le blindage, rafalait avec son arme par-dessus le blindé. Ce n'était peut-être pas très efficace mais ça montrait aux fells qu'il y avait de la résistance dans le blindé. L'objectif des fells, c'était de prendre le blindé d'assaut. Les chefs fells gueulaient à l'assaut en français. J'ai pris l'arme de l'infirmier pour descendre les fells qui tenteraient de passer par-dessus le blindage. Je souffrais terriblement, je perdais beaucoup de sang, je me suis dit nous sommes tous foutus. J'ai vu la mort arrivée. Et là, il m'arrive de penser, grâce à Dieu en qui je crois beaucoup, que nous étions en pente. Vite je demande au chauffeur, Bernard on est en pente, laisse-toi glisser pour reculer. Ce qu'il a fait immédiatement, bien qu'il était dans une position très inconfortable. Il était allongé sur les sièges de devant pour se protéger des balles. Il a Malgré tout réussi, à faire reculer le blindé d'une quinzaine de mètres, d'un côté le ravin et l'autre le talus. Après quoi, nous étions moins sous l'emprise des fells et plus près des copains qui rafalaient derrière le talus. Je vois encore dans le blindé reculer, les mitrailleuses qui balançaient dans le vide, puis tout à coup, je vois le radio tout en restant derrière le blindage, attraper ma 12/7 avec sa main, en ayant le bras tendu et tiré. Inutile de vous dire que lorsqu'une 12/7 tire, les gars d'en face baissent les oreilles. Puis le renfort est arrivé ainsi que l'aviation les fells ont dû décrocher. Nous étions vivants. Un vrai miracle. Si le blindé n'avait pas reculé il aurait été pris d'assaut et il y aurait eu une véritable hécatombe. On m'a descendu du blindé allongé sur le terrain. Le toubib du bataillon, arrivé avec le renfort, m'a fait une piqûre de morphine. J'avais beaucoup de mal à respirer. Puis un hélico qui passait a été intercepté. J'ai été évacué en premier avec mon chef de bord et Raymond MOUTENET. Mon chef de bord Bertholle avait été installé derrière le pilote, moi et MOUTENET, chacun dans une civière sur les côtés de l'hélico. Arrivés sur Le tarmac de l'hôpital, les civières ont été descendues. Je me trouvais à côté de MOUTENET, je lui demande comment ça allait. Le pilote m'a dit, ce n'est pas la peine de lui parler, il ne vous répondra pas. J'ai compris qu'il était mort. On m'a transporté de suite à l'intérieur de l'hôpital où j'ai été opéré. Le lendemain, Le chirurgien est passé. Il me dit, vous avez eu beaucoup de chance. Vous avez reçu une balle dans la cage thoracique qui est passée entre la colonne vertébrale et les poumons. Sur la petite table à côté de mon lit la balle qui avait été extraite et de nombreux éclats de grenades. Aujourd'hui encore, j'ai quatre éclats dans le poignet droit et un au majeur, cinq jours après, j'ai été évacué sur Alger pour faire de la place. C'était un convoi d'ambulances. J'ai souffert de martyr à cause des secousses. Par après, de retour en France, sur une civière en bateau. À Marseille, un train sanitaire complet que des grands blessés, sur Nantes et Rennes. Les infirmières de la Croix-Rouge étaient là, des belles filles, avec un beau sourire qui distribuaient gâteaux, chocolats, boissons, cigarettes. Dans la nuit, arrêt en gare de Lyon Perrache. Les infirmières de la Croix-Rouge

étaient à nouveau là. J'ai été descendu à Nantes, hôpital militaire Broussais, puis ensuite Dijon, où j'ai été à nouveau opéré. J'ai fait au total six mois d'hôpital. Au total, 29 mois de service. Plus de 49 ans après, j'ai retrouvé grâce à un copain qui avait écrit un bouquin sur sa guerre d'Algérie, Un gars de la section opérationnel que nous escortions, Antoine DEGUILHEM, Le Linas Ferrières sur Ariège 09000. Après l'embuscade, il avait pris des photos du blindé. J'en ai reçu une. Chaque jour, il tenait un carnet de bord, dont il m'a envoyé une photocopie. Il avait écrit le 24/11/1958 que les fells étaient au moins 150. Un mois après mon embuscade, les gars qui étaient venus en renfort, sont tombés dans une terrible embuscade meurtrière, qui a fait huit morts. Je tiens à préciser que je n'ai jamais touché aucune prime de risque. Elle avait été supprimée pour les appelés contingent en avril 1957, par le gouvernement de l'époque, la gauche. Décision scandaleuse envers les appelés du contingent, je suis pensionné de guerre à 75 %.

COURTET Michel



est un plan de la section opérationnelle que nous exécutons, qui
après l'embuscade, avait écrit au commandant de bord, l'embuscade
du 24.11.58 de Raymond MOUTENET a travers la mort.
Antoine DEGUILLIEM LA LINA S FERRIERES S/ARIEGES
0900

de 4 mitrailleuses 50, 4 postes 536 et un SR 300.

13 novembre: Embuscade de nuit au pont de Timimina, tir
sur sentinelles fellous, Vivant tombe et se blesse. 8h30 à 12
sous la pluie

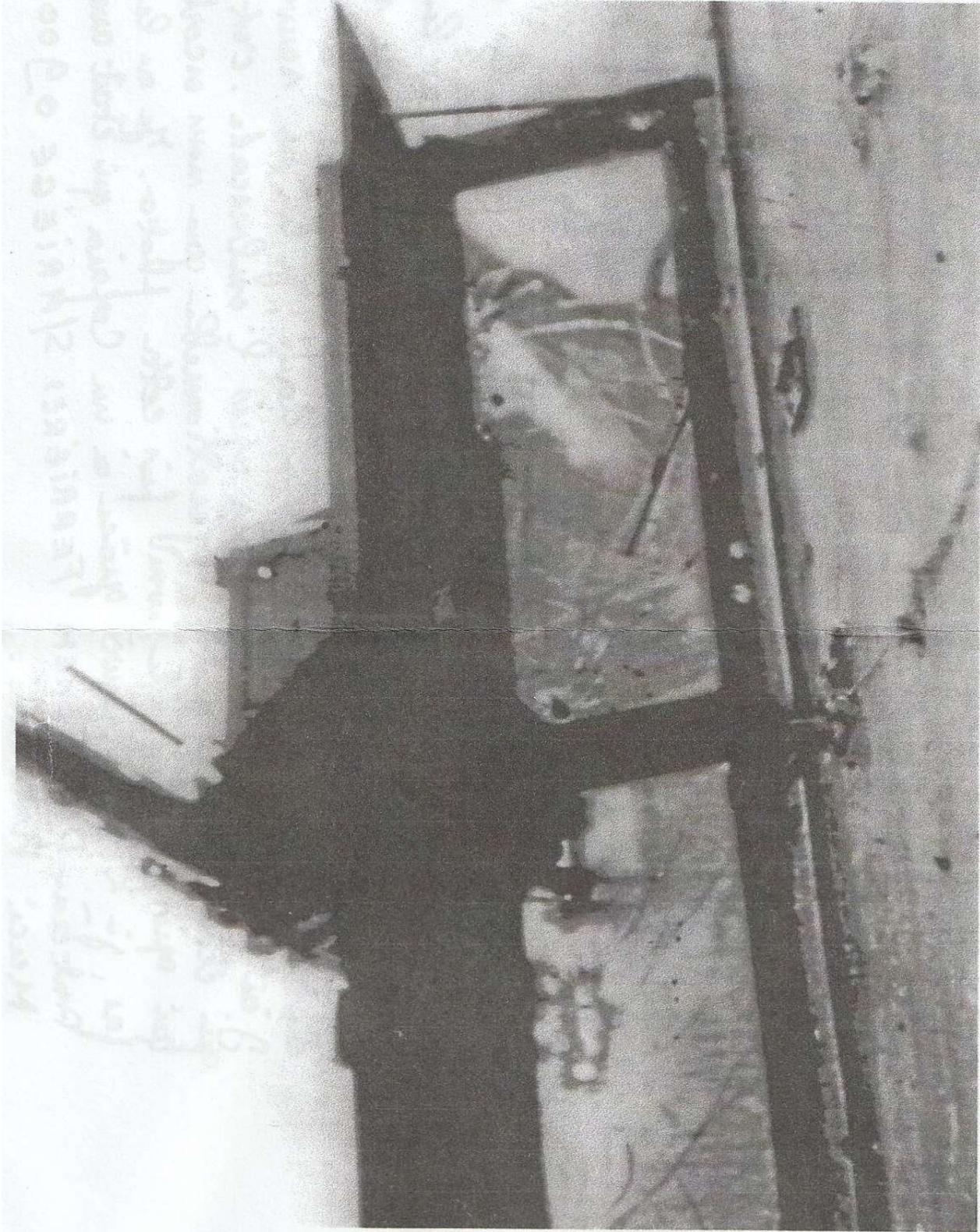
14 novembre: Pose de barbelés à Tardieu.

19 novembre: La population de Cherfa ayant voté le
28 septembre, les fellous tuent toutes personnes âgées
de 8 à 50 ans, nous évacuons le restant des habitants
sur Tardieu.

21.22.23 novembre: Protection de l'E.G.A. qui refait la
ligne électrique dans le col; ligne sabotée depuis le 22

24 novembre: Partant en protection de l'E.G.A., nous tombons
en embuscade à l'entrée du col, un FM rebelle neutralisé
le premier coup, riposte immédiate, les fellous décrochent
après 1/2 heure de tirs nourris, 3 blessés mortels dans le col
dont Moutenet et 3 blessés légers, dont Mathus; le soir,
une section d'Ain-chaffa tombe en embuscade, un
Marius est tué et un blessé, nous ne connaissons pas de
pertes rebelles; il devait y avoir environ 150 fellous et
nous ont tenu l'embuscade le matin.

25 novembre: Bouchures de escarpures dans le col, effectuées
par les fellous, pour l'embuscade du 24. Evacuation de
Tihoudihouine sur Int-Mahani. Pluie toute la journée.



BLINDS SCOUT CAR. Quand nous sommes faits le matin très tôt, il faisait encore sombre. C'est pourquoi le volé de faire bien - n'avait pas été vu.

PHOTO du blindé "SCOUT CAR" prise après l'embuscade
membres du 14-11-1958 dans le col des AGRIATHS, grande
KABYLIE ALGÉRIE.

Michel BERTHOULE MGL chef de bord 56 1/2 PARALYSÉ

Raymond MOUTENET MGL infirmier 56 1/2 TWE

Michel COURTET 1000 mitrailleur 12/7 56 1/2 gravement blessé

Michel BAKENSTOCK 1000 mitrailleur 30 57 1/2 blessé d'éclats

Jacques VAN DE WALLE 1000 Radio 300 56 1/2 légèrement blessé.

Bernard Wicky 1000 CHAUFFEUR 58 1/2

notre chien qui était au fond du blindé, a été tué par les éclats.

Le vic CL POMMARD, Lance Grenade à fusil, qui avait les pieds
enflés, avait du mal à se chauffer. Je lui ai dit de rester
au Camp, et qui on le reprendrait à notre retour pour le Comma
de TIZI-OUZOU. Sans aucun doute, je lui ai sauvé la vie.

J'ai reçu cette photo 19 ans après l'embuscade. C'est un garçon
qui était dans la section opérationnelle que nous escortions,
qui après l'embuscade avait fait cette photo. Je ne le connaissais
pas, je l'ai retrouvé grâce à un Copain qui était avec lui.

Antoine-DEGUILHEM FERRIÈRES S/ARRIÈGE 09000
Merci Antoine.

Non n' eston proteges qui a routeur du Kamin.

Blinde sur lequel a ete tue, Raymond MOUTINET



1/61^e R.A.A. 1958. Le MDL Michel Bertholle, assis dans son half-track et dans lequel il sera PARALYSÉ dans l'embuscade au col des Agribhs



1/61^e R.A.A à Port Gueydon, Grande Kabylie. De gauche à droite : J. Van de Walle, radio - M. Courtet, mitrailleur 12,7 - M. Burkenstok, mitrailleur 7,62 - B. Wicky, chauffeur. Ils étaient l'équipage du H.T. de M Bertholle, pris dans l'embuscade aux Agribhs. (Collection Michel Courtet)

BERTHOLLE décède en 1998
Wicky décède en JANVIER 1999
VAN DE WALLE a perdu la tête

BURKENSTOK est décède en 1995



Maurinet



